

Bulletin d'informations municipales de

LANGAN



Janvier 2022 N° 116





Daniel Yvanoff.
Maire de Langan

ÉTO

Entretien notre esprit de village

Une fois de plus, la situation sanitaire nous a contraints à annuler la cérémonie des vœux. L'équipe municipale aurait bien entendu préféré vous rencontrer et échanger de vive voix. Pour 2022 je fais le vœu d'un retour à des relations humaines normales, à notre esprit de village qui fait que l'on se croise, que l'on se rencontre et que l'on fait société, ensemble.

À l'échelle de Langan la municipalité a la volonté de préserver cette atmosphère et cette ruralité conviviale et respectueuse de la nature qui ont su nous séduire. L'appartenance à notre village doit être favorisée par les rencontres entre Langanaises et Langanais de tous âges : c'est notre identité, loin de l'anonymat des grandes villes.

Nos commerces parmi lesquels une boulangerie, une boucherie, un café, des commerces ambulants, favorisent les échanges intergénérationnels en formant des lieux privilégiés au cœur de notre bourg pour rencontrer de nouveaux habitants ou retrouver des résidents de plus longue date. Pendant toute la durée des confinements, ces commerces ont été nos lieux de vie, ils ont démontré combien nous avons besoin d'eux.

Les associations langanaises ont souffert pendant ces mois de pandémie. Cependant, les restrictions voire les interdictions

des réunions, événements et manifestations n'ont pas eu raison de leur détermination à faire vivre Langan. Au nom de l'équipe municipale, je les en remercie. Nous devons les accompagner, leur exprimer combien nous comptons sur elles pour maintenir et développer les liens qu'elles ont créés pendant de longues années. C'est notamment par leur biais que nous pourrions favoriser l'intégration de nouveaux habitants. Aussi nous lancerons dès 2022 la réalisation d'un nouvel équipement destiné à l'usage exclusif des associations langanaises. Aménagé dans un ancien bâtiment agricole rénové, cet équipement s'inscrit dans la volonté des élus de mettre à la disposition des habitants un nouveau service tout en valorisant notre patrimoine rural.

Nos chemins pédestres forment un parcours pour la découverte de notre faune, notre flore, notre patrimoine. Ils sont aussi devenus des lieux de multiples pratiques sportives de plein air : cyclistes, joggeurs, marcheurs et promeneurs se les sont rapidement appropriés, qu'ils soient du bourg ou des hameaux.

L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école communale témoigne de l'arrivée de nouvelles familles qui choisissent de vivre à Langan. À nous de leur faire aimer notre campagne, notre patrimoine, nos associations. L'équipe municipale a la volonté d'être à leur écoute pour mieux les accueillir.

Bulletin Municipal d'information édité et mis en page par l'Imprimerie Chat Noir Impressions produit à 520 exemplaires, avec la participation de la commission communication et toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu s'y joindre pour les apports de photographies, l'écriture de certains articles et surtout la lecture et la relecture du bulletin. Merci à tous.



Enfin à l'aube de cette nouvelle année, ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté en 2021, qui luttent contre la maladie ou recherchent un emploi.

Privilégier nos voies douces au détriment des déplacements en voiture, préférer nos commerces de proximité aux grandes surfaces, adhérer et agir au sein de nos associations, participer aux

événements communaux : ce sont autant de démarches individuelles qui nous donnent l'occasion de nous rassembler autour d'un projet collectif, qui font que la somme de nos « je » devient un « nous » pour former un village où, je le souhaite, il fera bon vivre en 2022.

SOMMAIRE

EDITO _ 2

FINANCES _ 4

PROJETS _ 5

URBANISME _ 7

LA MÉMOIRE _ 8

COMMERCES _ 9

ÉCOLE _ 9

BIBLIOTHÈQUE _ 10

CPG-CATM-OPEX _ 12

CAS _ 14

VOLLEY _ 15

VERGER DES VOISINS _ 16

ÉTAT CIVIL _ 17

INFORMATIONS DIVERSES _ 17

Les finances communales, une gestion

« *comme à la maison* ».

La municipalité, dans son ambition de mettre à la disposition des Langanais des services publics nouveaux et de qualité, a une responsabilité fondamentale : celle de s'assurer qu'elle dispose avec rigueur et pertinence de ses moyens financiers.

Nos dépenses de fonctionnement (c'est-à-dire liées au quotidien de la collectivité) doivent être pensées au regard de nos recettes, constituées principalement de dotations de l'État ou de Rennes Métropole.

Ces dotations sont à la collectivité ce que le salaire est à la famille, tout comme les dépenses communales de fonctionnement nous sont l'équivalent des charges quotidiennes d'un foyer.

Sur la base de cette comparaison, la commune s'est fixé l'objectif de ne pas dépenser plus que son « salaire » et vise à toujours avoir un solde positif : cette « épargne » nous permet d'investir dans des projets qui améliorent le quotidien de Langan.

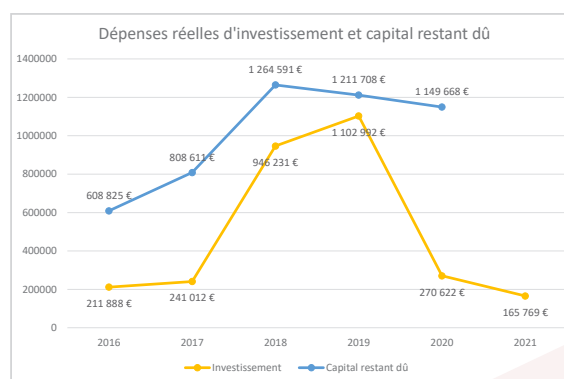
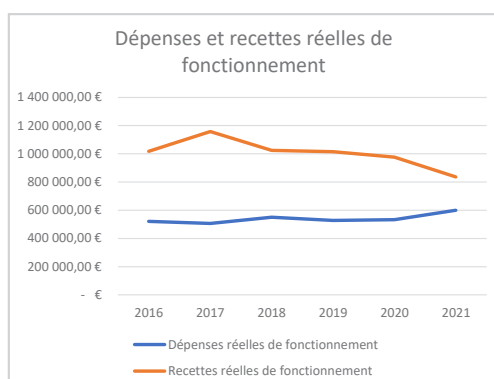
C'est sur ce principe appliqué avec rigueur que la commune de Langan est l'une des plus saines de son secteur.

Pour utiliser nos moyens disponibles à bon escient dans des projets d'investissement, la municipalité suit avec discipline un autre principe : ne lancer une opération qui si elle est finançable à 100% sur les deniers communaux. Ainsi l'équipe municipale fait le choix responsable de ne pas spéculer sur les aides de l'État ou sur des emprunts difficilement remboursables. Les aides obtenues sont par conséquent un « plus », une « prime » à ajouter à notre « salaire » communal : elles permettront d'envisager des projets futurs.

La nouvelle équipe municipale doit, depuis le début du mandat, arbitrer entre dépenses d'urgence obligatoires et dépenses non essentielles. La crise COVID ne nous a pas simplifié la tâche depuis mai 2020 : des frais inattendus ont affectés les dépenses de fonctionnement, aussi nous ne dégagerons le solde positif escompté en 2021.



Opération	Banque	Année	Durée (ans)	Fin	Taux (%)	Montant initial	Annuités	Capital restant dû fin 2021
Effacement des réseaux	Crédit agricole	2003	20	2023	2.73	150 000€	6 458,26€	12 900,85€
Eaux pluviales RD25	Crédit agricole	2007	30	2037	4.10	122 000€	7 086,28€	80 051,67€
Bourg RD25	Dexia-CLF	2009	25	2034	4.91	500 000€	33 803,92€	301 139,31€
Boulangerie	CDC	2015	25	2040	0.80	99 318€	4 159€	76 698,04€
Extension école	CDC	2017	25	2042	0	200 000€	10 000€	160 000,00€
Salle des sports	CDC	2018	25	2043	1.81	500 000€	25 623,12€	460 719,53€



Nos projets identifiés et en réalisation

Entretenir notre esprit de village

Avec le nombre croissant d'élèves à l'école communale, le bâtiment de la cantine est devenu inadapté en termes d'espace et de nuisance sonore. Dans ce contexte, la qualité des conditions de travail de notre personnel et la quiétude des élèves sont difficilement garanties.

Dès ce début d'année, nous réfléchissons à la possibilité de créer une nouvelle cantine, livrable en septembre 2023.

En attendant la livraison de ce nouvel équipement, nous envisageons la possibilité de transférer notre cantine à la salle multifonction dès septembre 2022. Cela impliquerait un encadrement des élèves dans leur déplacement jusqu'à la cantine par le chemin pédestre qui relie l'école au terrain de sport, avec une traversée de la route de Langouet au sortir de la place Jean Gilbert.

Nous souhaitons établir un groupe de travail avec le personnel et les élus afin de définir les moyens matériels et humains pendant cette période de transition.

Une étude de faisabilité sera lancée dès janvier.

École

Le profil des familles qui s'installent à Langan, majoritairement primo-accédantes avec de jeunes enfants, a fait varier la pyramide des âges des écoliers avec une augmentation significative des effectifs en

maternelle et CP. Une classe de double niveau grande section/CP a été ouverte en septembre 2021.

Afin que l'organisation spatiale et matérielle des classes permettent les meilleures conditions de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les enfants, nous devons cette année travailler avec la direction de l'école.

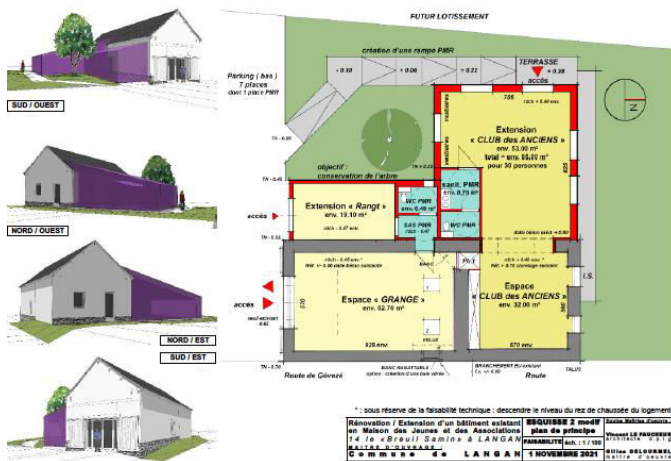
Une étude de faisabilité sera lancée dès janvier pour la réalisation d'un éventuel agrandissement.

Par ailleurs, l'école sera pourvue en 2022 d'équipements numériques pour toutes les classes.

Cabinet Médical

Les travaux du lotissement du Clos du Bourg ont démarré à la mi-janvier 2022. Dans ces travaux est prévue la construction d'un cabinet médical route de Romillé pouvant accueillir deux médecins ainsi que les cabinets d'infirmière et d'ostéopathie actuellement mitoyen de la bibliothèque.





Bâtiment Associatif

Le permis d'aménager du Clos des Châtaigniers, autre lotissement à venir, a été accordé par Rennes Métropole. Par conséquent nous allons pouvoir lancer concrètement le projet de l'équipement destiné aux associations, qui s'implantera en bordure du lotissement. Le bâtiment sera composé d'une salle isolée d'environ 100 m2 pour la pratique de jeux de société et les réunions des associations.

Une grange attenante sera destinée à la pratique du palet ou autres activités ludiques.



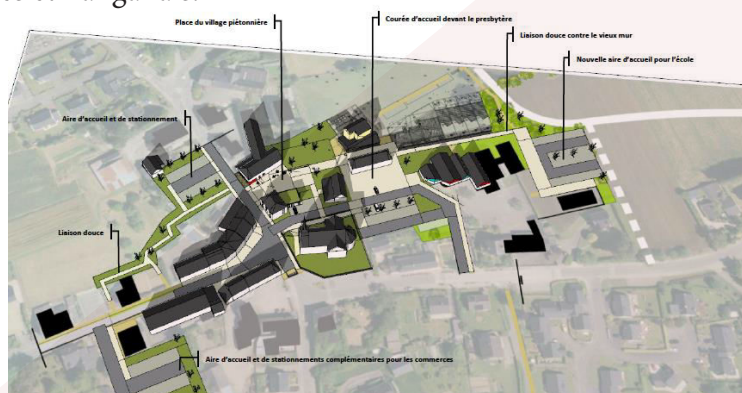
Lotissement

Nous venons d'obtenir le permis d'aménager du lotissement du Clos du Bourg ainsi que celui du Clos des Châtaigniers pour la création de 83 lots avec la construction de 103 logements planifiée sur un dizaine d'année à un rythme de 10 logements par an afin de que nos services publics (principalement l'école et le périscolaire) aient le temps d'être redimensionnés progressivement (objectif du maintien d'un effectif constant d'élèves).

Un village rural ouvert aux rencontres

Nous continuons à travailler sur un aménagement lisible du village, avec la volonté de faire émerger deux zones bien identifiées dans le bourg : celles des commerces route de Romillé et celle des services publics autour de la place Jean Gilbert. C'est dans ce cadre que la mairie déménagera dans le bâtiment derrière la bibliothèque début 2022. Un projet de mise en valeur de notre patrimoine est lancé route de

Romillé. Des liaisons douces piétons et vélo entre le pôle commerce et le pôle bâtiments publics en lien avec les hameaux font partie intégrante de ce projet afin de favoriser les rencontres et échanges entre Langanaises et Langanais.



Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
DP03514420M0021	Monsieur GILLET David : 5 Le Breilsamin	construction d'une piscine
DP03514420M0022	Monsieur YVANOFF Daniel 69 l'Auriaie	Reconstruction à l'identique d'une maison individuelle
DP03514420M0023	Monsieur COLOMBEL Jérôme : 10 rue des tilleuls	extension d'une maison
DP03514421M0001	Monsieur COMMEREUC : Le grand Flaguet Jean Pierre	construction d'un pylône antenne relais
DP03514421M 0002	Monsieur ANDRÉ Gérard : 2 rue de la Chapelle-Chaussée	création d'un abri en annexe composé de 4 box
DP03514421M 0003	Monsieur VERSAL Maxime : 4 rue des tilleuls	pose d'une véranda et pose d'une fenêtre de toit
DP03514421M 0013	Monsieur TRAVAILLÉ Pierre : 3 rue Alain Colas	transformation d'un carport en garage
DP03514421M0019	Monsieur VAULÉON Benoît : 24 rue Eric Tabarly	création d'un abri de jardin
DP03514421M0020	Monsieur BEDEL Brieuc 2 rue Eric Tabarly	Pose de Vélux et d'une clôture
DP03514421M0022	Mme CAUCHY Mathilde : 95 La Bruyère	Création d'une terrasse sur pilotis et porte fenêtre
DP03514421M0023	M HALNAY Du FRETAY 59 L'Auriaie	Pose d'un carport
DP03514421M0024	M. JOSSE Stéphane 15 La Troquerie	Pose d'une pergola
DP03514421M0026	M. TRAVAILLÉ Pierre 3 rue Alain Colas	Création d'un abri de jardin
DP03514421M0027	Madame RADIER : 12 impasse Bernard Moitessier	Pose de panneaux photovoltaïques
DP03514421M0028	Monsieur LE BIHAN Allain 1 Lotissement le breuil	Pose d'une clôture
DP03514421M0029	Monsieur JÉHÉROT Jean La fosse au tronc	Pose de lucarnes et changement de porte
DP03514421M0030	Monsieur VAUCELLE 132 La Noé	Création de fenêtre + changement
DP03514421M0031	Monsieur Daëron Marcel 17 Le vieux Moulin	Pose d'une clôture.
DP03514421M0033	Monsieur FIXOT Michel 15 rue de Romillé	Création d'un abri de jardin
DP03514421M0034	Monsieur GILLÉ Denis 10 rue de la Troquerie	Pose d'une clôture
DP03514421M0035	Madame CHAUVIÈRE Stéphanie 62 Le bas Verger	Création d'un vélux
DP03514421M0036	Monsieur PERRIN et Mme KLOSTER 17 impasse la Pérouse	Création d'un garage
DP03514421M0037	Monsieur JOUBERT Emmanuel : la draperie	pose de panneaux photovoltaïques
DP03514421M0038	Monsieur LE BERRE Erwan : 5 rue Eric Tabarly	Création d'un vélux
DP03514421M0039	Mme BOUCHET Laura : 39 Le Rhé	Création d'un vélux sur toit
DP03514421M0040	Monsieur COUDRAY Yvonnick : 3 rue d'Irodouer	Création d'un abri de jardin
DP03514421M0041	Monsieur POULAIN Gérard 27 Le champ Lebart	Pose d'un carport
DP03514421M0042	Monsieur TRUONG VAN Khaï : 5 Impasse Bernard Moitessier	Pose de panneaux photovoltaïques
DP03514421M0042	Monsieur BÉBIN Pierre-Marie : 5-7-7 bis rue de Romillé	Ravalement
DP03514421M0044	Monsieur DUBOIS Hervé : 33 Le Champ Lebart	ravalement
DP03514421M0045	Madame LEPAGE Carine 10 rue de la Chapelle-Chaussée	Création d'un espace privatif avec clôture
DP03514421M0046	Monsieur YVANOFF Daniel 69 L'Auriaie :	Pose d'une clôture
DP03514421M0047	Monsieur DUBUS Damien : St Lubin	Changement des menuiseries extérieur
DP03514421M0048	Monsieur GUILLOIS Christophe 9 rue des peupliers	Création d'une véranda
DP3514421M0050	Madame LE CALVEZ : 11 rue Eric Tabarly	Pose d'une clôture
DP03514421M0052	Monsieur BRUGALLÉ : Julien 8 rue de Romillé	Changement des menuiseries extérieures
PERMIS DE CONSTRUIRE		
PC03514420M0005	M. Cornic à Le Rhé	Extension d'une maison d'habitation + transformation d'un garage
PC03514421M0001	Archipel Habitat	construction de 9 logements + 1 cabinet médical
PC 03514421M0002	Allée Eugène Riguidel : M JOLLY Jean-Guy	construction d'une maison individuelle
PC03514421 M 0003	Allée Eugène Riguidel : M JOLLY Jean-Guy	construction d'une maison individuelle
PERMIS D'AMÉNAGER		
PA 03514419M 0002	Acanthe	Lotissement LE CLOS DU BOURG : 21 Lots libres de constructions, 7 lots accession sociale, 9 logements accession régulée et 1 lot locatif social.
PA 03514421M 0001	Acanthe	Lotissement LE CLOS DES CHATAIGNIERS 46 Lot pour un programme de 61 logements

La mémoire

Deux figures Langanaises nous ont quittés



Notre doyenne Denise Dugué nous a quittés le dimanche 13 juin dans sa 100^{ème} année.

Denise est née le 11 mai 1922 à Pleumeleuc, elle s'est mariée à Langan le 8 octobre 1947 pour s'installer à la ferme de La Rue comme agricultrice avec son époux Pierre.

Deux enfants naitront de leur union, Arlette et Rémy. Ce dernier a été un membre actif du conseil municipal de 2008 à 2020.

Elle aura toujours été domiciliée sur notre commune entre La Rue et le Bourg jusqu'à son départ en maison de retraite en 2016.



Réné a toute sa vie vécu à Langan de sa naissance en 1938 à son départ le 13 juin 2021.

Nous perdons encore une figure emblématique de la commune. Très impliqué dans la vie communale au travers des associations et des événements de Langan, il nous apportait son enthousiasme.

de se tenir informé en ont fait une personne cultivée toujours prête à échanger avec vous sur un grand nombre de sujets.

Personne atypique, nous n'oublierons pas ses participations aux repas et fêtes Langanaises lorsqu'il nous interprétait « le lion est mort ce soir » ou « la truite de Schubert »

Ses nombreuses lectures et sa soif



LEON nous a quitté à l'âge de 82 ans.

Pour beaucoup d'entre nous il pouvait être surprenant au niveau de ses saillies verbales ou des pancartes menaçantes apposées à sa maison ou son jardin. Néanmoins derrière cette façade provocatrice, il y avait beaucoup de gentillesse.

Nous retiendrons que Léon était très attaché à notre commune, il ne ratait aucun événement de

Langan, vœux ou résultat électoral, il ne laissait jamais l'assemblée indifférente.

C'est une figure emblématique de Langan qui a disparu, néanmoins nous garderons dans nos têtes l'image de Léon coiffé de son chapeau ou au volant de son berlingot, ainsi que le ton de sa voix.

Toutes nos condoléances à Maryvonne, ses enfants et ses petits-enfants.

merci

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement les agents municipaux qui ont dû s'adapter chaque jour aux contraintes liées au contexte sanitaire. Entre absences imprévues et évolutions soudaines des protocoles sanitaires, les équipes ont su

faire preuve de solidarité et d'un sens aigu d'adaptation. Nous les remercions chaleureusement.

Nous associons à ces remerciements, l'équipe enseignante de notre école qui a dû faire face aux mêmes problématiques.

Commerces

La boucherie «Maison Gallais» vous souhaite ses meilleurs vœux 2022.

Au fil de cette nouvelle année, nous vous proposerons des préparations bouchères, charcutière et culinaires artisanales, saisonnières et innovantes. Nous serons heureux de vous accueillir du mardi au samedi de 8h30 à 13h et 15h/19h sauf le mercredi après-midi. **02 23 47 32 18**

Marie et Joël vous souhaitent leurs vœux 2022.

Info commune, le Madison assure toujours les emportés du dimanche uniquement.

Nouveautés au bar, 3 billards à votre service, 8 tirages pressions, cave à bières.

Sandwicherie frites chaque midi

Plateaux de fromages fermiers

Pour toute réservation appelez au 02 99 23 22 20

Jour de fermeture mercredi

DÉPÔT DE PAIN

DU 7 FÉVRIER AU 22 FÉVRIER



Du nouveau à l'école !

Notre école est éligible au dispositif « **Ecole Numérique** », ainsi nous poursuivons les investissements afin de finaliser l'équipement des classes de matériel numérique (ordinateurs, écrans tactiles).

Ces nouvelles installations nécessitent des travaux électriques préalables, et, en dépit de la pénurie de certains matériaux numériques (liée à la pandémie), nous espérons pouvoir prochainement procéder à l'installation de ces nouveaux matériels.

Notre commune voit son nombre

d'enfants augmenter, aussi Il faut compter 128 élèves scolarisés dans notre école : 1 en Toute Petite Section - 19 en Petite Section - 19 en Moyenne Section - 17 en Grande Section - 24 en CP - 15 en Cours Élémentaire 1 - 13 en CE2 - 13 en Cours Moyen 1 - 7 en CM2), ce qui a entraîné l'ouverture d'une 6^{ème} classe.

Par ailleurs, nous avons procédé à l'enlèvement de la classe mobile.

Projet à venir : amélioration du système de régulation du chauffage afin d'optimiser la nouvelle chaudière.

Un petit tour à la bibliothèque ...

Plus de 5700 documents pour tous les âges, toutes les passions :

Romans, documentaires, albums, bandes dessinées, revues et un fond local : documents sur la Bretagne, livres CD, DVD...

La bibliothèque dispose également d'un lecteur de CD spécialement conçu pour les déficients visuels (le Victor Stratus) ainsi que des ouvrages adaptés à des difficultés de lecture (gros caractères, en braille, langue des signes, dyslexie, livre audio...)

Un petit aperçu de nos dernières acquisitions de fin d'année !



Nous pouvons vous aider dans vos recherches, et vos suggestions d'achat sont les bienvenues.

A votre demande, nous pouvons effectuer une réservation auprès de la MDIV (Médiathèque Départementale d'Ille et Vilaine), qui assure un roulement régulier de documents.

Le 3 septembre 2021, la bibliothèque organisait une réunion d'accueil et d'information des bénévoles. Une dizaine de personnes était présente. Une rencontre qui a permis à chacune de se positionner par la suite sur les différentes missions qui leur sont proposées.

Depuis 8 bénévoles ont répondu présentes ! et grâce à leur mobilisation toutes les permanences au public ont été assurées. MERCI

Faire le bilan, préparer l'année 2022, organiser les ouvertures aux publics, choix des ouvrages, rien n'est laissé au hasard. Quelques réunions



sont à programmer, ces temps de rencontre seront destinés à créer une dynamique dans l'équipe afin de faire émerger des projets.

Certains mois, les fermetures et les contraintes liées au Covid ont porté un coup d'arrêt à la fréquentation de la bibliothèque et à d'autres, la bibliothèque a dû fonctionner au ralenti.

Mais depuis la rentrée de septembre, le nombre de familles abonnées est passé à 52 ! La reprise de la fréquentation de la bibliothèque s'est confirmée, ce qui représente 156 lecteurs actifs inscrits actuellement.



Animations

Séances « *Bébé Bouquine* »

Depuis plusieurs années, la petite enfance et la lecture publique se sont rassemblées pour proposer une animation dans les 5 bibliothèques du territoire à destination des tout-petits.

Ces séances proposées par le SIPE (Syndicat Intercommunal Petite Enfance) en étroite partenariat avec les bibliothèques, sont des animations gratuites et ouvertes à tous, enfants de 0 à 3 ans, parents et assistants maternels.

Solène Chatel-Molard de l'association «Livres en vadrouille»

anime ces rendez-vous d'éveil à la lecture adaptés aux bébés.

A chaque séance, Solène propose un nouveau thème. La découverte de nouveaux livres, les moments de jeux, de comptines et de chansons, font de ce temps de lecture un moment d'écoute et de rencontre avec d'autres enfants.



Bébé Bouquine
LECTURE POUR LES TOUT-PETITS 0-3 ANS

Animations gratuites dans les bibliothèques de janvier à juin 2022
Horaires: 9h30-11h30

Le lundi à Romillé
sur inscription: 02 99 23 25 43
les 10/01, 21/02, 14/03, 4/04, 9/05 et 13/06

Le mardi à La Chapelle-Chaussée
sur inscription: 02 23 47 21 78
les 25/01, 22/02, 29/03, 26/04, 24/05 et 28/06

Le jeudi à Langan
sur inscription: 06 19 12 30 92
les 13/01, 3/02, 17/03, 28/04, 12/05 et 23/06

Le vendredi à Becherel
sur inscription: 02 99 66 77 20
les 14/01, 25/02, 25/03, 29/04, 6/05 et 24/06

Le samedi à Miniac sous Bécherel
sur inscription: 02 99 66 78 36
horaire special week-end: 10h-12h
les 15/01, 26/02, 12/03, 2/04, 21/05 et 4/06

Organisé par le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance
SiPE
Petite Enfance
Ile & Vilaine
Renseignements: 02 99 68 27 52 / 06 19 12 30 92

Accueil des classes de l'école du Vieux Mur

Pour sensibiliser le public à la lecture dès le plus jeune âge, la bibliothèque accueille les classes pour des visites régulières sur rendez-vous. Celles-ci s'effectuent en dehors des heures d'ouverture au public : soit 1 à 2 fois par mois selon les classes. Pour les deux classes de maternelles, des interventions à l'école sont organisées tous les 15 jours.

Vous souhaitez vous inscrire à la bibliothèque, il suffit de passer aux horaires d'ouverture :

Le mercredi de 16h à 18h

Le vendredi de 8h30 à 11h30

Le samedi de 10h à 12h

L'adhésion est de 5€ / année scolaire

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année !



Info COVID

Pour venir à la bibliothèque

Passage sanitaire obligatoire à partir de 12 ans et masque obligatoire à partir de 6 ans

Je ne peux pas me rendre à la bibliothèque ?

Le service DRIVE est possible



La bibliothèque de Langan en ligne !



Langan.bibenligne.fr

A partir de ce portail, avec votre identifiant lecteur, vous pouvez faire des recherches dans le catalogue, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre "compte lecteur".



La vie de la section :

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de la COVID 19, l'assemblée générale annuelle 2021 n'a pu être organisée. Aussi, les membres du bureau élus le 13 février 2020 : M. Jean Fixot, président, M. Claude Guinard : vice-président, M. Yvon Perret : trésorier, M. Rémy Dugué : secrétaire, sont restés en place.

La section lance à nouveau un appel aux volontaires, à tous ceux et celles qui ont à cœur d'entretenir le devoir de mémoire, afin que ceux qui sont morts pour la France ou se sont battus pour elle, pour notre liberté, continuent d'être honorés et de demeurer dans la mémoire collective. Ils seront alors citoyens de la paix.

Il s'agit d'un acte volontaire. Tous les citoyens, ayant ou non effectué un service militaire, femmes, hommes, jeunes, tous ceux qui sont conscients que la paix et la liberté sont des biens essentiels, sont invités à nous rejoindre.

La section CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la Paix de la commune de Langan a eu à déplorer le départ de deux de ses membres au cours de l'année écoulée (11/11/2020 – 11/11/2021) :

le 14 décembre 2020, décès de Claude PRIÉ, à l'âge de 80 ans,
le 13 juin 2021, décès de René VILBOUX, à l'âge de 84 ans.

Ils ont toute notre reconnaissance, qu'ils reposent en paix.

Les cérémonies :

Samedi 8 mai 2021

« journée de commémoration de l'armistice de 1945 »

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, les Anciens Combattants, Opex, Veuves et Citoyens de la Paix ainsi que des élus de la commune, se sont rassemblés devant le monument aux morts pour se recueillir et commémorer le 76ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Une gerbe de fleurs y a été déposée. Le représentant de la mairie et le président de la section ont procédé à la lecture du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées et à l'appel aux morts de la commune, suivi de la sonnerie aux morts. Une minute de silence a été observée et la cérémonie s'est terminée par l'hymne national.

Samedi 16 octobre 2021

« 44^{ème} anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France en Algérie »

Deux membres de la section de LANGAN, avec les drapeaux (Jean Fixot – président et Rémy Dugué – secrétaire) ont participé à cette cérémonie, place de l'Ordre National du Mérite – rue Martenot à RENNES.

Jeudi 11 novembre 2021

« Anniversaire de l'Armistice de 1918 » instituée « Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les Morts pour la France ». Depuis 2012 sa portée est élargie à l'ensemble des morts pour la France, tombés pendant et depuis la Grande Guerre,



notamment pour les derniers d'entre eux en opérations extérieures.

Les membres de la section CPG-CATM-TOE, Veuves et Citoyens de la Paix ont été reçus en mairie par M. Yvanoff, maire. Le cortège, avec en tête les porteurs de gerbe et les quatre drapeaux, s'est dirigé vers le monument aux morts pour la cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918, de commémoration de la victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France.

La présentation du déroulé de la cérémonie a été faite par M. le maire : dépôt d'une gerbe, lecture du message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, l'appel aux morts de la commune ainsi que celui des morts pour la France en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2020, par M. Fixot, président de la section et M. le maire. La sonnerie aux morts a été suivie d'une minute de silence et de l'hymne national.

La cérémonie s'est achevée par un moment d'échange et de convivialité auquel étaient conviées toutes les personnes présentes, prolongé pour les membres de l'association par un repas.



Dimanche 5 décembre 2021

« Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ».

La réunion cantonale annuelle des adhérents CPG-CATM-TOE, Veuves et citoyens de la Paix du secteur (ex. canton de Bécherel élargi à quelques communes) n'a pu être organisée en raison de la pandémie et des contraintes sanitaires qui y sont liées. Une délégation de 6 personnes de la section de Langan s'est rendue au monument aux morts où une gerbe a été déposée et une minute de silence observée après lecture du message de la fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Les CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la paix vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

Le président
Jean Fixot



Le CAS est une association constituée de parents d'élèves. Son rôle est de soutenir financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques afin qu'ils puissent les réaliser en limitant les coûts aux familles.

Afin que l'association continue d'aider l'école, nous organisons différentes actions tout au long de l'année scolaire. Celles-ci, nous permettent d'intégrer tous les Langanais et pas seulement les familles des élèves.

Malgré la particularité liée à la COVID qui a entraîné l'annulation de certains projets, il est indispensable que nous poursuivions nos manifestations pour soutenir l'équipe enseignante qui reste dynamique et motivée de proposer des moments sympathiques aux enfants.

Nous nous adaptons aux mesures sanitaires prises pour vous proposer des opérations.

Voici ce que nous avons organisé :

Commande d'un repas à emporter (tartiflette) le 3 décembre 2021 (en collaboration avec la boucherie Maison Gallais de Langan)

Vente de sapins de Noël le 4 décembre 2021

Goûter de Noël offert pour les élèves de l'école : goûters préparés par la boulangerie de Langan et venue du Père Noël (merci à lui d'avoir accepté cette mission).

Vente de galettes/couronnes des rois jusqu'au 17 décembre. Commande à récupérer et choisir son parfum à la boulangerie tout au long du mois de janvier.



Concours de dessin pour les enfants de l'école pendant les vacances de Noël : 3 catégories = 3 gagnants (entrée au Gulli Parc pour les TPS/PS/MS/GS et entrée au New Jump Parc pour les CP/CE1 et CE2/CM1/CM2). Vous avez pu liker vos dessins préférés sur le facebook du CAS du 13 au 26 janvier. Remise des prix le 28 janvier

Nous remercions tous les bénévoles qui sont toujours présents et qui s'investissent dans la bonne humeur à nos manifestations. Tout cela crée de bons moments partagés tous ensemble.

Toute l'équipe du Comité d'Animation Scolaire vous souhaite une bonne année à vous et à vos proches... et nous vous attendons lors de nos manifestations futures.

La Présidente, Séverine DUFOUR

Vous pouvez connaître nos actions, à venir et passées, sur www.facebook.com/caslangan

En tant que parents, vous pouvez faire parti de notre liste de diffusion afin que nous puissions être au plus proche de vous. N'hésitez pas à prendre contact via notre adresse mail : assocas.langan@gmail.com

Rappel :

Le CAS loue ses chapiteaux et tonnelles (diverses dimensions). Renseignements et réservations au 06 21 19 23 54 (Tristan HALNA DU FRETAY)

La composition de l'équipe se présente comme suit :

Présidente : Séverine DUFOUR

Présidente Adjointe : Audrey HERMANGE

Trésorier : Philippe LE STER

Trésorier Adjoint : Tristan HALNA DU FRETAY

Secrétaire : Marie CHAPALAIN RICHEUX

Membres : Cédric DELACROIX, Audrey BRIAND, Alexandre SILLARD, Gaëlle LE

BOUGEANT, Régis RIGOURD, Audrey

CUPIF, Thomas GOIZET, Anastasia BRIAND,

Audrey GAILLARD, Louise-Anne LE GOFF.



Volley

Votre club de volley ACLC espère que vous vous portez tous et toutes bien.

MERCI de votre soutien durant cette année 2021, nous espérons avoir à nouveau votre confiance pour 2022.

Voici un bilan de la saison passée :
Nous avons intégré les équipes M18 et régionale féminine de l'ACLC ainsi que les M15, M18 et régionale masculine de GUIPEL dans notre UGS VEGA.

Les opérations SMASHY de Langan, Bécherel et La Chapelle Chaussée ont fait un carton auprès des jeunes et des professeurs, nous avons eu de très bons retours et de nouveaux licenciés.

Nous avons lancé la première opération calendrier conjointe GUIPEL/ACLC, n'hésitez pas à demander le vôtre !

5 volontaires ont suivi une formation premier secours le samedi 18 décembre dernier avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme pour l'obtention d'un BREVET FEDERAL «PREVENTION ET SECOURS DU SPORT DE NIVEAU 1».

Et voici ce que nous avons prévu pour 2022 :

Une après-midi galette des rois et un tournoi interne le 23 janvier.

Une vente de tartiflette le 27 février

Une sortie match du REC volley le 5 mars pour un moment de convivialité.

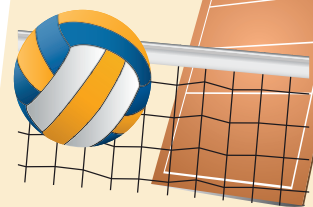
Des stages de pratique pour nos jeunes pendant les vacances de février et d'avril.

Notre fameuse opération croissants le 3 avril.

Un tournoi de volley nocturne fluo un soir en avril.

Notre tournoi annuel 3x3 mixte le 22 mai.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 et vous disons à bientôt!



DU NOUVEAU AU VERGER DES VOISINS !

Après 2 années confuses dues à la pandémie, l'association « Le Verger des Voisin » s'est remise en ordre de marche pour continuer à avancer sur ce beau projet de réhabilitation d'un verger. Voici les faits marquants de ces dernières années :

En 2019 : réalisation de la cabane et de l'enclos des moutons, plantation des premiers fruitiers, aménagement de la zone potagère et construction d'un tipi à courges .
En 2020 : entretien/tonte. Décès de notre ami et professeur de botanique Claude PRIE.

En 2021 : entretien et nettoyage du verger, finition de la cabane des brebis



Projets pour 2022 :

- Nous avons accueilli 2 brebis en 2019. Nous souhaitons agrandir et rajeunir le cheptel avec l'arrivée de 2 autres brebis dans le but de limiter l'entretien mécanique dans l'enclos.
 - Conformément au plan initial, nous allons, au printemps, planter de nouveaux fruitiers.
- Suite à l'assemblée générale du 17 décembre le conseil d'administration de l'association a élu un nouveau bureau :
- Alexandre SILLARD (président), Christian GUEGUEN (trésorier) et Matthieu JANVIER (secrétaire).
- Le CA tient à remercier l'ancien bureau (Aurélien LEONARDI, Valérie PIROIS, Tifenn GRANDJEAN) pour l'implication dont il a fait preuve depuis la création de l'association en 2017.

Etat civil

Nos joies

Elina PAVOINE née le 1 décembre 2020

Émile GERGAUD né le 08 avril 2021

Nyno DEHOUX né le 28 avril 2021

Nolan DAVIDE PELLISSIER né le 30 mai 2021

Jade JEANNÈS AUBERTIN née le 9 juillet 2021

Bérénice FOSTER née le 16 juillet 2021

Livia VAUCELLE née le 01 août 2021

Naïm FALAH né le 30 août 2021

Jade CORBES née le 12 septembre 2021

Nos félicitations

Olivier MARAIS et Catherine ROULLÉ

le 12 juin 2021

Stéphane MABILAIS et Sandra LEFRANCOIS

le 03 juillet 2021

Nos peines

Léon RUAUX 09 mars 2021

René VILBOUX le 13 juin 2021

Loïc QUENOUILLE le 24 octobre 2021

Informations diverses

Attention Zone 30 !



Nous continuons à observer des **automobilistes qui dépassent cette limitation, en plein centre bourg, tellement pressés qu'ils en viennent à doubler devant la Mairie, tant dans un sens que dans l'autre à tout instant de la journée et de la semaine !**

Rien ne sert de courir, mieux vaut partir à point !

Depuis quelques mois, la limitation à 30 km et la priorité à droite sont de vigueur dans **l'ensemble du bourg !**

Ces dispositions ont pour objectif d'augmenter la sécurité dans notre village, des possibilités de dépassement se présentent sur les routes après les limitations 30 et 50 km.

Soyez patients et surtout, soyez prudents !

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Pour participer au scrutin, **il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales**. Depuis 2018, l'inscription est automatique pour les jeunes français qui ont atteint l'âge de 18 ans et qui ont accompli les formalités de recensement à 16 ans, et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir du 1er janvier 2018. En dehors de ces situations, notamment, en cas de recensement tardif ou de déménagement après le recensement, pour être inscrit sur la liste électorale, il est impératif d'en faire la demande auprès de sa mairie ou directement en ligne sur le site www.service-public.fr. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 4 mars 2022. Pour interroger votre situation électorale rendez-vous sur :

- 01** Je me rends sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Elections »
- 02** Je crée mon compte personnel service-public (ou je m'identifie via FranceConnect)
- 03** Je rentre mes informations personnelles et j'indique le code postal de la commune où je souhaite m'inscrire
- 04** Je fournis les informations et pièces justificatives* demandées, soit numérisées, soit par voie postale

* Pièce d'identité et justificatif de domicile

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

EAU - ASSAINISSEMENT

Pour financer les besoins en investissement, la Métropole adopte *une nouvelle tarification de l'eau*

Jeudi 16 décembre 2021, le Conseil métropolitain a approuvé à l'unanimité la nouvelle tarification de l'eau, qui sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2022.

Les nouveaux tarifs fixés concernent l'ensemble des redevances d'assainissement collectif, les redevances d'assainissement non collectif et les tarifs relatifs à la réception des dépotages de matières de vidange, de résidus gras et de sables pour les stations d'épuration.

Rennes Métropole a engagé en 2016 un processus d'harmonisation des tarifs de l'assainissement collectif afin de parvenir à un prix unique de l'eau en 2023. Ce processus conduit à fixer de nouveaux tarifs en 2022.

Par ailleurs, afin de faire face aux besoins d'investissement, de répondre aux enjeux du territoire et aux objectifs des politiques publiques des services de l'eau, il s'avère nécessaire de procéder à une augmentation de la redevance d'assainissement.

Pour accompagner cette révision tarifaire, des mesures pour renforcer la tarification sociale et la tarification incitative sont proposées.

«Pour accompagner la dynamique du territoire et répondre aux besoins de renouvellement des réseaux, Rennes Métropole devra investir 90 millions d'euros d'ici 2025. Pour faire face à ce besoin, une augmentation de la redevance assainissement est nécessaire. Cependant, nous l'accompagnerons de mesures sociales et environnementales, par un renforcement de la tarification

sociale et incitative. Ne pas conduire ces investissements maintenant, c'est laisser aux générations futures la charge du renouvellement des réseaux, du rétablissement de la bonne qualité des milieux aquatiques et donc de celle de l'eau potable et de la protection de la biodiversité. C'est donc un principe de solidarité intergénérationnelle.», précise Pascal Hervé, Vice-président délégué à l'eau, l'assainissement, à la GEMAPI, à la biodiversité et au foncier.

Explications de la nouvelle tarification de l'eau

Contexte et raisons de la hausse de la tarification de l'eau.

Pour accompagner le dynamisme du territoire tout en préservant les milieux aquatiques, le traitement des eaux usées supplémentaires produites nécessite un programme d'investissement à hauteur de 90 millions d'euros hors taxe d'ici 2050. Il s'agira d'investir dans le réseau.

Un investissement important est notamment prévu pour l'extension et la modernisation des équipements de traitement, comme les stations d'épuration : 9 des 25 stations d'épuration seront saturées avant 2035, et la charge de pollution à traiter passera de 410 000 à 500 000 Équivalent Habitant, soit +22 % à l'horizon 2035.

Un programme d'investissement plus ambitieux est également prévu pour le renouvellement

des canalisations vieillissantes, pour un traitement des eaux usées toujours plus efficient et un impact des rejets dans les cours d'eau toujours moindre. Le taux de renouvellement passera de 0,25 % à 1,25 % par an, ce qui permettra d'atteindre un renouvellement du réseau en moyenne tous les 80 ans, contre 400 ans auparavant. La durée de vie moyenne d'un réseau d'assainissement est actuellement évaluée à 70 ans.

L'enveloppe nécessaire pour atteindre ce niveau de renouvellement est d'un peu plus de 13 millions d'euros par an et s'accompagne également de recrutement de personnels. Pour faire face à ces enjeux des services de l'eau, il devient donc nécessaire de procéder à une augmentation de la redevance d'assainissement, qui depuis 2014, n'a pas évolué malgré la hausse des charges.

Renforcement de la tarification sociale pour aider les foyers modestes.

Afin de limiter l'impact de la revalorisation de la redevance d'assainissement sur les foyers modestes et moyens, la Métropole a décidé de renforcer la tarification sociale et écologique :

- Les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire gratuite au 1^{er} janvier de chaque année, reçoivent une aide appelée «chèque eau». Ce chèque passe de 30 à 40 euros par an, afin de permettre aux foyers les plus modestes de payer leurs charges d'eau et d'assainissement, financées à parts égales par le service de l'eau et le service de l'assainissement.

En 2020, 14 421 virements bancaires ont été effectués pour un montant global de 424 500 €;

- La première tranche de gratuité (0 à 10 m³) pour les locaux à usages d'habitation (LUH) est pérennisée. Cette quantité d'eau étant considérée comme un besoin vital. L'abonnement est supprimé pour l'assainissement et limité sur l'eau potable ;

- Le dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse est maintenu. Il s'agit d'une aide de 30 € (15 € financés par le service de l'eau et 15 € financés par le service de l'assainissement) par an et par enfant à partir du 3^{ème} enfant pour les abonnés LUH.

Une tarification incitative pour répondre aux enjeux environnementaux et protéger la ressource en eau sur le territoire. Un des objectifs de cette politique d'assainissement menée par la Métropole est d'agir davantage sur la consommation d'eau des foyers et de rendre la tarification plus incitative et progressive, en augmentant l'écart entre les différentes tranches, dans un objectif à la fois social et environnemental.

Cette progressivité serait également renforcée par :

- L'ajout d'une tranche supplémentaire de facturation. Compte tenu de la consommation moyenne des abonnés sur le territoire métropolitain, proche de 60 m³ par an, il est proposé une tranche supplémentaire à 60 m³. Cela permettra de réduire la hausse pour la facture à 60 m³ ;

- La progressivité est accentuée par la modulation des tranches, ce qui permettra une baisse de l'impact pour les factures inférieures à 90 m³ (soit 90 % des foyers) et une augmentation pour les consommations supérieures ;

- Une hausse limitée pour les immeubles collectifs ;

- Un renforcement du programme ECODO et Ambassadeur Eau pour inciter à la réduction des consommations d'eau potable.

Ce qui change

Au 1^{er} janvier 2022 :

- Passage du chèque eau à 40 € ;
- Augmentation différenciée des tranches actuelles pour les locaux à usages d'habitation (LUH). L'ensemble des grilles tarifaires par communes sont à consulter dans le rapport ci-joint ;
- Application des hausses prévues sur les immeubles collectifs de logements (ICL) et redevances des autres abonnés.

Rappel des tranches et du coût du m³ par tranche appliqués actuellement :

- De 0 à 10 m³ => 0 €
- De 11 à 100 m³ => 2,87 € HT
- De 101 à 150 m³ => 3,29 € HT
- >150 m³ => 4,177 € HT

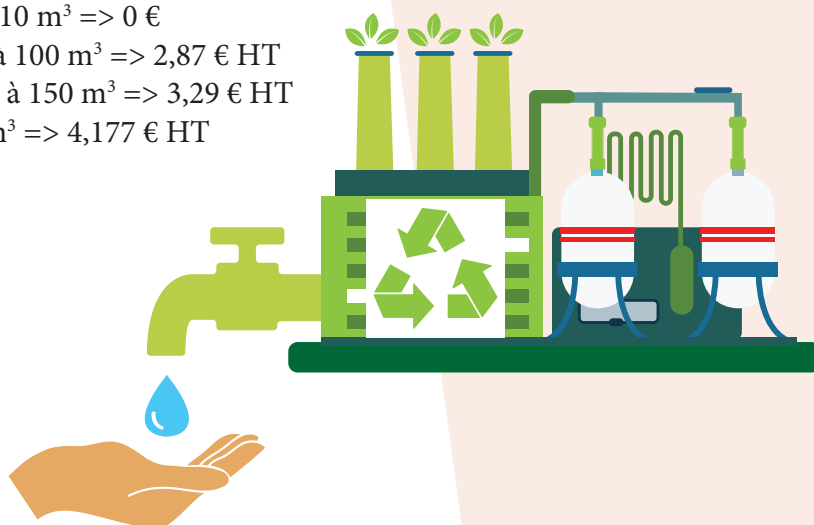
Prévisionnel des tranches et de la tarification cible par tranche (sur la base d'une inflation à 1,5% par an).

D'ici 2025, va donc progressivement se mettre en place :

- L'optimisation sur la facture 60 m³ (moyenne des foyers) ;
- La création de nouvelles tranches : 10-60 m³, 60-120 m³, 120-180 m³ et >180 m³ pour limiter fortement la hausse pour les facture <60 m³/an.

Quelques chiffres clés

- 456 784 habitants usagers du service public répartis sur 43 communes ;
- 180 213 abonnés dans la métropole ;
- 137 agents travaillent pour la régie assainissement ;
- Le réseau compte plus de 1 600 km de canalisations ;
- 25 stations de traitement des eaux usées présentes dans la métropole ;
- 26 millions de m³ d'eaux usées traitées par an.





Ecole de Musique du SIM

02.99.84.01.88

contact@simecoledemusique.com

www.simecoledemusique.com

Zoom sur l'Orchestre d'Harmonie

Au SIM, les pratiques collectives sont nombreuses : Ateliers de Musiques Actuelles, ensemble de saxophones, orchestre à cordes, chorales, ensemble de musiques traditionnelles irlandaises, Bagadig... Parmi ces pratiques collectives, nous retrouvons également : L'Orchestre d'Harmonie.

Un orchestre d'harmonie est un ensemble musical regroupant plusieurs familles d'instruments de musique : Les Bois, Cuivres et Percussions. On y retrouve alors ces instruments : Flûte traversière, Clarinette, Saxophones, Trompette, Trombone, Tuba et les Percussions. Alors que joue l'orchestre d'harmonie ? Si à l'origine, le répertoire des orchestres d'harmonie était principalement constitué d'œuvres de musique militaire, il s'est enrichi depuis d'arrangements de musique classique, de compositions

originales, d'arrangements de musiques de film, jazz et variété... utilisant la richesse et de la diversité des timbres présents dans l'orchestre.

Au SIM, les deux orchestres d'harmonie rassemblent plus de 60 musiciens, venus des 35 communes adhérentes à l'école : L'occasion de se rencontrer autour d'une pratique collective fédératrice.

Vous souhaitez écouter nos orchestres d'harmonie ? Retrouvez - les prochainement pour un programme audacieux et riche en couleur, accompagné de la classe d'accordéon chromatique. Ceux-ci accompagneront l'orchestre d'harmonie de la FEPEM35 et la soliste accordéoniste Camille Privat pour un concert de haut vol !

**Dimanche 27 février
à 16H00 – Eglise de Combourg /
ENTRÉE GRATUITE**





Un nouveau service va être proposé aux habitants des communes de Rennes Métropole. Il s'agit pour les foyers chauffés à l'électricité de se faire équiper gratuitement d'un boîtier de modulation des consommations électriques. Par ce dispositif, Voltalis agit en réduisant brièvement l'énergie consommée des appareils de chauffage du logement et participe à l'équilibre du système électrique, notamment en cas de pics de consommation hivernaux. Cette technologie aide à limiter le recours à des centrales thermiques polluantes souvent sollicitées pour produire plus d'électricité. Pour les habitants, ce boîtier peut permettre de piloter leur chauffage et mieux maîtriser leur consommation énergétique.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.voltalis.com ou contactez directement un conseiller à ille-et-vilaine@voltalis.com

Campagne de Vaccination

Covid-19

**Le cabinet de Sophie LE RENARD
ouvre à la vaccination sur LANGAN**

**Vous pouvez dès à présent la contacter pour
prendre un rendez-vous au : 06 59 95 87 89**



Permanences espace France Services avec nos partenaires locaux en février

		ESPACE EMPLOI	WE KER	CDAS (Pacé)	CDHAT	NOTAIRES	CLIC NOROIT
MARDI	01/02/2022						
MERCREDI	02/02/2022		journée				
JEUDI	03/02/2022			9h-12h			
VENDREDI	04/02/2022	14h-17h				10h-12h	
SAMEDI	05/02/2022						
DIMANCHE	06/02/2022						
LUNDI	07/02/2022						
MARDI	08/02/2022						
MERCREDI	09/02/2022						
JEUDI	10/02/2022						
VENDREDI	11/02/2022						
SAMEDI	12/02/2022						
DIMANCHE	13/02/2022						
LUNDI	14/02/2022						
MARDI	15/02/2022						
MERCREDI	16/02/2022		journée				
JEUDI	17/02/2022			9h-12h			
VENDREDI	18/02/2022	14h-17h					
SAMEDI	19/02/2022						
DIMANCHE	20/02/2022						
LUNDI	21/02/2022						
MARDI	22/02/2022						9h-12h
MERCREDI	23/02/2022				14h-16h		
JEUDI	24/02/2022						
VENDREDI	25/02/2022						
SAMEDI	26/02/2022						
DIMANCHE	27/02/2022						
LUNDI	28/02/2022						



Publication à la demande de la famille DRIAUX

"Nous sommes très touchés par la sympathie dont vous avez fait preuve à la suite du décès de notre fils, Julian. Nous vous remercions de tout cœur.

Isabelle, Dominique et Anna DRIAUX"

Meilleurs Vœux 2022

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

MAISON GALLAIS
11 rue de Romillé
35850 Langan
02 23 47 32 18



MADE IN VELO



MADE IN VELO 06 89 44 72 22

UN ARTISAN A VOTRE SERVICE
réparation tous types de vélos, restauration
cycles, montage de roues

**REPARATION
CYCLES LOCATION**
LANGAN 06 89 44 72 22

SIRET 42202381200049

Charpente
Joakim Briand Père en Fils

Charpente traditionnelle,
extension bois
Neuf et rénovation

La Rouaudière
35850 LANGAN
02 99 69 58 45
06 86 90 61 11
sa.briand.bernard@bbox.fr

ARTI BATI 35
02 99 07 26 69



**Sophie
Le Renard**

Infirmière diplômée d'état
Soins à domicile ou au cabinet
Langan
Place Jean Gilbert
06 59 95 87 89
infirmiere.langan@gmail.com

Pauline NOËL
Ostéopathe D.O

Sur rendez-vous au 07 84 80 43 28
ou sur <https://www.osteolangan.fr>

Place Jean Gilbert 35850 Langan



**Madison Café
SNACK**

BILLARD - JEUX
35850 LANGAN
02 99 23 22 20




Olivier Gauplé

Artisan pose joints sur placo

La Manriannlais, 35850 Langan
06.84.22.07.31
Tél / Fax: 02.99.66.71.78



Au rallye Des douceurs

Mr et Mme Povoroznuk
boulangerie Pâtisserie 0299840631
aurallyedesdouceurs@gmail.com 13 rue de romillé 35850 langan



Bureau d'études thermiques
Analyse - conseil - préconisation - suivi

**Rénover, Construire :
Oui, mais comment ?**

- 1 : Être accompagné par des experts indépendants
- 2 : Être certain des travaux à entreprendre
- 3 : Faire des économies et gagner en confort

Étude thermique Préconisation de travaux
Thermographie Etanchéité à l'air
DPE tous bâtiments

Yvan Le Tennier - 35850 Langan - 06 75 36 79 36 - y.letennier@enerethik.fr



P.G. MENUISERIE 
La nouvelle énergie du bâtiment

ISOLATION - MENUISERIES PVC - BOIS - ALU - MIXTE
PORTAILS - CLOISONS SECHES - DOMOTIQUE

Patrice GOUALLIER
gouallier.patrice@gmail.com

06 36 87 73 36 12 rue Galerne
www.pgmenuiserie.fr 35850 ROMILLÉ

**BUREAU D'ÉTUDES
ALAIN BÉDELET**

CONCEPTION DE FILIÈRE EN
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

MISE EN
CONFORMITÉ OU
REMISE AUX
NORMES

02 99 69 94 77
06 37 37 13 65

118 La Blaire
35850 LANGAN

ab-anc@sfr.fr